

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 61 (1923)
Heft: 4

Artikel: Inondation de 1831 : (voir Conteur vaudois du 30 décembre 1922)
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-217761>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité
LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Nous avisons les personnes qui ont reçu LE CONTEUR à l'essai depuis deux mois que nous prendrons l'abonnement en remboursement pour le 30 janvier.



AO MILITERO

BIN vaitcé iena que s'è passâe dâo teims de noutrè z'omellio et que l'è onna tota veretâlia, du que l'è on marchand de bof que mè l'a contaie et que l'è mè que vo la râconto. Rondzâi !

On passâe l'écoula pè lè Caserne. Ti dâi bon lulu et dâi crâno luron que l'ètant : dâi coo dâo Gros de Vaud, dâi gaillâ de la Brofye, dâi bon fonds de pè lè z'Ormont, dâi tot fin de pè La Vallâlia, eïfin quie, tot lo cantor ètai pè lè Caserne que trovâvant lo teims asse grand qu'on pridzo de djonno, que s'ètâisâvant de vère l'autro bet de l'écoula, et que bêvessant on bon coup bin rarement.

Et lo coumandant asse bin lâi ètai et que l'ètai on vilhio cocardier qu'ein avâi vu bin dâi z'autro. N'avâi pouâre de rein et l'ârâi ètai dûe z'hâore ào mâtiet dâi z'eludzo sein peliouâna. Mâ n'ètai pas quemoûdo et on lâi desâi Père Grindzo. Prâo su que l'avâi ètai fê lo dzo de Pèrigrin. Cein, vu pas vo lo garanti. Cein sè pâo bin, l'è tot porâi on dzo quemet on autre, et atant fîre fê clli dzoquie que de pas avâi ètai fê.

Mâ, n'è pas po rein qu'on l'appelâve Père Grindzo. Io potu et ronnéri, ein avâi min à li, et se dâi coup n'avâi pas tant droumâ tandu la né ma fâi, malheu. Lo leindeman l'ètai su que tot al-lâve mau et de besinguâ et lè sordâ dâo militero lo vayant dâo coup, rein qu'âsa barbitse tota dè-pagnâ, que pas ion dâi pâi ètai alignâ.

On dzo dan, vaitcé que fâ ài sordâ que l'ètant pè lo fond de Mâoverna :

— Atteinchon, sordâ et militero de l'infanterie ! Dein on quart d'hâore vu fêre on inspecchon et que tot aulle recta, ti lè boton asse dzauno que dâi flliâo de Pâquie et poutsi quemet on mor de fê-malla on dzo d'abbayi. Et pu, on par de sola de retsandze, sein quie gâ la gabioûla. Lâi arâi rein à repipâ !

L'avâi faliu vère clliâo coo landu clli quart d'hâora. Châvant à grantè gotte apri lâo boton de loton, lâo giberna, lâo z'avresat, lâo z'épaulette, lâo yatagan et tot lâo fournimeint, et tsantâvant po sè bailli dâo corâdzo :

Alors, il se sent souverain.

L'ètai biau de lè vère, et se ion l'ètai maffi, pein-sâve ào Père Grindzo et sè cheintâ on corâdzo d'einfe.

Lè quart d'hâore sant cou quand lè qu'on tra-vaille. Hardi ! Su duve reintche ! Lè z'on dèvant, lè z'autro derrâi. Et lo coumandant l'arreve.

Sacré Père Grindzo ! sti matin quie l'ètai asse mau veri que voûtra fenné quand vo reveni trâo dâ de l'asseimblâie dâo bête. Lè punechon, lè 24 hâore pluviosant, gralâvant, mè z'amî ! quemet dâi pronme deso on ponmâ bin tserdzâ qu'on grule, quemet la misère su lè pôurre dzein. Ao sergent, que l'ètai asse dude coneinceance que teindre de la sâi : 24 hâore po on fetson d'épaulette, que fasâi lo reniteint po s'aligni avoué lè z'autro ! Andrien, que l'ètai asse grand qu'on dzo sein pan, 24 hâore po on boton que n'avâi jaîné pu dérouilli à tsavon. Et lo sergent dèvessâi sè trovâ à Lozena avoué sa boun' amie et l'Andrien avoué la sinna ! Crê chameau de Père Grindzo ! Et hardi ! 24 hâore ài Dzorattâ, 24 hâore ài fin z'Ormonan, 24 hâore ài Combier, po dâi rein, po dâi tracasseri et dâi taquenisse.

Ao maïtet dâo second reing, lâi avâi on certain Verdzasse, que l'ètai commi pè lo « Mont-de-Piété », quemet lâi desant, pè Lozena. Sti Verdzasse l'ètai adi prôprou qu'on ugnon et astiquâ ào tot fin. Sa tsermalâre, la Méry, lâi avâi de : Te sâ, mon dzeinti Verdzasse, sta veillâ, à sal hâore et veingt menute vè lo seconds colonda de la Grenette ! Se te lâi vint pas, ie vé avoué Dzerardet ! » Mâ Verdzasse l'avâi aobliâ de betâ sè solâ de retsandze dein son sat. Salut, la tsermalâre ! l'ètai su de sâ 24 hâore ! Pouésen de Dzerardet que porrâi sè promenâ avoué la Méry ! Adan, mon Verdzasse, ne fâ ne ion, ne doû : tré sè solâ, lè bete bin adrâi dein son sat, son sat dessu sè pî, qu'on pouésse pas vère que l'ètai à pî dêtsau, et pu... arreve que pliante ! à la garda dâo bon Dieu.

Père Grindzo arreve, clli de devant, quemet ti lè z'autro, l'avâi z'u sâ 24 hâore. Verdzasse pétâve minço, avoué sè pî dêtsau désô son sat. Brr ! crê double ! Sè tegnâi, branquâ sein ousâ pire fêre brinnâ on pâi de sa finna moustatse. Père Grindzo l'vouâite dein lo bllianc dâi get :

— Ah ! ah ! que fâ dinse : Ein vaitcé omète ion que l'è ein oodre. Lè boton sant rovilleint, lè sat l'ant ti lâo pâi, lâi sâ solâ de retsandzo. Tâi on crâno coo, respet por tè. Tè vu marquâ po caporat ! Vo vâide, lè z'autro. A-te que coumeint vo dèverâi ti itre, astiquâ et proupro et que vo manque rein... Oi, tê fê caporat tot tsaud... Garde à vo... fixe... Présentez... arm' ! Soldat Verdzasse, trois pas en avant... arrache !

* * *

Verdzasse l'a fê lè trâi pas, mâ... l'a passâ la né à la gapiounâre.

Et Dzerardet l'è z'u promenâ avoué la Méry.

Marc à Louis du Conteur.

INONDATION DE 1831

(Voir *Conteur Vaudois* du 30 décembre 1922.)

Névènement funeste a jeté ici dimanche 4 septembre 1831 la consternation dans plusieurs familles. La veille et surtout pendant la nuit, il était tombé une grande quantité de pluie et le Flon en était extraordinairement enflé. A l'endroit où ce ruisseau a été récemment voûté, près des tanneries et sur la propriété de M. J.-J. Mercier, on s'aperçut, dès le grand matin, que le terrain s'affaisait, et effectivement, une partie de la voûte ne tarda pas à s'écrouler. Cependant, une foule de monde s'était réunie sur la place. On craignait que l'eau ne fût arrêtée dans son cours si les cuves, destinées à la

macération des peaux et qui étaient enfoncées dans la terre sous la voûte même, venaient par leur chute à obstruer le canal et que l'inondation de la rue du Pré n'en fût la conséquence. Dans l'impossibilité où l'on était d'enlever ces cuves, où voulut au moins les attacher et les retenir avec des cordes. Ce travail n'était pas encore achevé et les personnes qui s'y employaient bravaient le danger, dont on venait cependant, dit-on, de les avertir, quand tout à coup le sol s'écroula. Les travailleurs et ceux qui les retenaient au moyen de cordes fixées autour de leur corps, tous furent précipités dans le torrent. Deux seulement, placés sur le bord de la portion de terrain qui s'était détachée, furent assez heureux pour se sauver. Les autres, entraînés au milieu des débris, par l'eau rapide et furieuse, disparurent immédiatement, sans qu'on eût le temps de leur porter aucun secours. Cela se passa vers les neuf heures. On fit alors ce qu'on aurait dû faire plus tôt, on mit des gardes tout autour de l'emplacement, pour empêcher de nouveaux malheurs. Huit ou neuf des infortunés qui avaient été engloutis furent retrouvés dans la journée, quelques-uns à une grande distance au milieu de la ville, et la plupart tout meurtris et mutilés. Il paraît, quoiqu'on ne le sache pas au juste, qu'ils étaient au nombre de dix à onze. Le lendemain matin on a trouvé encore deux cadavres. Dans le nombre se trouvent trois pères de famille qui laissent ensemble dix-huit orphelins. La charité, dont nos concitoyens ont déjà si souvent donné d'honorables preuves, ne se démentira pas dans cette circonstance et viendra au secours de tant de familles désolées. Un Comité a été chargé par la Municipalité de Lausanne de recevoir les dons.

La pluie ayant heureusement beaucoup diminué dans la matinée, puis entièrement cessé, on vit bientôt le Flon baïsser sensiblement et les inquiétudes qu'on avait un moment conçues pour la rue du Pré se dissipèrent. Une maison surtout, qui paraissait menacée plus que d'autres, avait dû être étayée et déjà l'on commençait à déménager. Au-dessous du pont de Pépinet, le côté extérieur d'un bâtiment, appartenant à une fabrique de chandelles, a été mis à découvert. Au-dessus de la ville il y a eu d'ailleurs plusieurs éboulements de terrain sur les rives du Flon. Un homme, dit-on, a péri sous le bois de Sauvabelin. Plus bas, du côté du lac, le corps d'un très jeune homme doit avoir été trouvé dans les flots.

Les pluies avaient fait beaucoup de mal aussi à Lavaux. Le Dêzaley avait particulièrement souffert. Plusieurs éboulements s'étaient produits et des maisons durent être abandonnées. Entre Vevey et Lausanne on ne pouvait plus circuler que par le bateau à vapeur. La diligence s'arrêtait à Cully. De là, les « messagers » prenaient des détours pour porter plus loin la correspondance.

Les neuf infortunés, dont les corps ont été retrouvés, seront ensevelis aujourd'hui 6 septembre, à 3 heures. La Municipalité a décidé d'assister en corps à cette cérémonie. Voici les noms de ces neuf citoyens, qui ont péri victimes de leur dévouement : Pahud, sapeur de voltigeurs, père de cinq enfants ; Lenoir, garde-police, père de trois enfants ; Lœver, boulanger, père de deux enfants ; Chambaz, vigneron, non marié ; Perret, charpentier, non marié ; Frédéric Mottier, manœuvre ; un domestique de M. Mercier ; un ou-

vrier de M. Wehrlin ; un ouvrier de M. Rumpf, mécanicien.

M. J.-J. Mercier, douloureusement affligé de ce déplorable accident, nous prie de faire connaître publiquement à ses concitoyens sa vive et profonde reconnaissance pour les secours et pour toutes les marques d'intérêt qu'il a reçues d'eux, dans cette malheureuse circonstance.

Une souscription fut ouverte en faveur des victimes.

Nous ne calculerons point. En portant notre tribut nous ne ferons point une insultante estimation du dommage que la perte d'un incident peut porter à ses proches ; la vie d'un époux ou d'un père ne peut être compensée par un peu d'or, mais l'or que nous distribuerons sera la marque de notre admiration pour un acte de dévouement, un titre d'honneur pour les familles des citoyens victimes de leur généreux courage.

En 1831, le rédacteur du *Nouvelliste*, d'où nous tirons les détails qui précédent, était, sauf erreur, Charles Monnard.

Un sermon prêché par le pasteur L. Fabre, dans l'*Église de Lausanne* (Cathédrale) lors de l'installation des nouvelles autorités issues de la constitution cantonale de 1831, fut imprimé et vendu deux batz au profit des familles des victimes de l'inondation du 4 septembre.

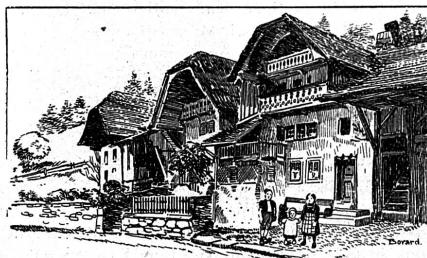
Agenda Ménager Romand 1923. — Un volume relié toile souple, 2 fr. 50. — Librairie Payot et Cie, Lausanne, Genève, Vevey et Montreux.

La maîtresse de maison de ville ou de campagne, la demoiselle de bureau ou de magasin, l'ouvrière comme l'apprentie, les personnes ayant des professions libérales, toutes les femmes apprécieront « l'Agenda Ménager Romand ».

Ceux-ci renferme un calendrier journalier pour recevoir les inscriptions quotidiennes les plus diverses, tandis que de nombreux formulaires permettent de noter rapidement les contrôles de linge, adresses et recettes utiles, relevés de compteurs, objets et livres prêtés, etc.

Puis vient un aide-mémoire où la lectrice trouvera des renseignements pratiques et actuels sur l'alimentation rationnelle et économique, les combustibles, le mobilier, les premiers secours en cas d'accidents et les soins à donner aux bébés et aux malades, etc., etc.

Pour terminer, de nombreuses indications sur la culture des légumes, fleurs, plantes d'appartement et l'élevage des poules et lapins intéresseront les lectrices.



COLLOQUE

LLES sont trois. Trois petites filles de cinq ans, arrêtées au milieu de la route qu'elles occupent en souveraines. Yvonne, les cheveux embrassés retombant sur son mince visage barbuillé, lance de tous côtés, de ses yeux noirs, des regards hardis. De son bras replié, elle appuie contre elle une poupée, ou plutôt ce qui fut une poupée, dont il ne reste qu'une moitié de corps surmonté d'une tête méconnaissable sans une tignasse tenace ; à ce corps tient, par la force de l'habitude, un lambeau d'étoffe qui fut à son tour, une robe. Les cheveux également embrassés de la poupée donnent à celle-ci une ressemblance avec Yvonne.

Yvonne et sa poupée sont incontestablement délabrées toutes deux, mais Yvonne n'en a pas conscience, elle est satisfaite de sa poupée et d'elle-même.

— J'ai... j'ai une poupée... annonce-t-elle à ses deux compagnes.

La jolie Florence, fraîche et pimpaute jette un coup d'œil au lamentable objet ; elle ne dit rien, ses deux petites mains se joignent devant elle ; en imagination, elle presse sur son cœur la belle poupée qui dort dans son berceau, à la maison.

Ruth redresse son nez impertinent. Elle connaît fort bien la ruine qu'Yvonne dénomme poupée ; elle ne l'honore d'aucun regard et les joues gonflées par un mépris extrême, elle dit :

— Pouh !... Poupée...

Un grand silence succède à cet échange de phrases lapidaires.

Les poules du moulin se sont enfuies de leur enclos pour s'aventurer sur la route ; les trois petites filles sont immobiles à la même place ; il fait très chaud, mais là où elles sont, la maison voisine projette une ombre agréable.

Le « colloque » n'a subi aucun changement apparent. Yvonne, toujours embrassée, furète de ses yeux noirs, à gauche et à droite.

Florence n'a pas décroisé ses mains et Ruth, la tête orgueilleusement rejetée en arrière, a regonflé ses joues en coulant vers la poupée un œil ironique. Soudain, la grille du chifffonnier s'ouvre toute grande, les trois fillettes se rangent au bord de la route et l'auto du chifffonnier passe en ronflant. Les yeux noirs d'Yvonne ont suivi son père et elle annonce une fois encore :

— Nous... nous, on a une auto.

Florence a décroisé ses mains, elle détache la corde à sauter passée autour de sa taille et esquisse gracieusement un pas en avant et un pas en arrière.

Ruth renifle. La supériorité est évidente ; si Ruth n'a pas de poupée, elle n'a, non plus que sa famille, pas d'auto. Les yeux d'Yvonne se sont faits provoquants ; on la sent prête à jeter quelque vaudou.

Ruth la dévisage, cherchant la phrase, le mot qui amoindrit.

Mais, voilà que de la grille restée ouverte, surgit le char du chifffonnier, trainé par le petit cheval du chifffonnier et cela passe avec un bruit de ferraille et des claquements de fouet, devant les petites filles.

— Et puis nous... nous, on a un cheval, clame Yvonne.

Florence fait quelques pas en avant, quelques pas en arrière, dans le cadre léger de sa corde.

— Nous... nous... dit Ruth, son visage tendu vers l'azur immuable au-dessus de sa tête, quêtant une inspiration indispensable à tant d'orgueil ; puis ses yeux clairs, froids et triomphateurs sur Yvonne : Nous... notre chatte aura bientôt des petits. — *Mme David Perret.*

Comme Cendrillon. — Madame à sa femme de chambre : Vous avez sans doute de très petits pieds, Marie ! — Marie : Oh oui, madame, je chausse le 36, mais je peux chauffer le 35... Pourquoi Madame me demande-t-elle ça ? — Madame : C'est que, deux fois déjà, j'ai trouvé du coton au bout de mes souliers de bal.

LE PARLER DE CHEZ NOUS

L'article suivant, qui a pour auteur un ancien collaborateur et ami du *Conteur*, a paru dans la *Feuille d'Avis de Vevey*.

Dans un jugement sur la Suisse romande et ses écrivains, une Française nous conseillait d'abandonner l'étude du patois vaudois pour la lecture des *Lettres persanes* ou des *Mémoires d'Outre-tombe*. Le conseil n'a pas été suivi, du moins par le peuple des campagnes, et, pour ma part, je ne saurais m'en affliger. Car si telles tournures équivocques sont condamnables : Je vous promets, pour Je vous assure. — Il a marié une Genevoise, pour... épousé. — J'ai diné avec une fondue. Je l'ai aperçu depuis la fenêtre, etc., il convient de garder jalousement certains mots du cru colorés, savoureux, expressifs, qui ne choquent ni le goût ni les convenances, certains termes spéciaux servant à désigner des choses de chez nous et qu'on ne peut remplacer par aucun autre.

Il n'est point indispensable que le paysan s'exprime comme le citadin raffiné ou « parle comme un livre ». Tout ce qu'on peut raisonnablement lui demander, avec Rousseau, c'est qu'il sache ce qu'il veut dire et le dire clairement, sans s'embarrasser d'autre chose.

Or, *tavan* est plus clair que *tan* ou *ton* ; *poche* que cuiller à potage ; *sarcloret*, que binette ; *raisin de mars* ou *raisinet*, que groseilles à grappes ; *meuron*, que mûre ; *Chaud lait* n'est pas synonyme de lait chaud ; ni *chambre crue*, de chambre froide. Chacun chez nous sait qu'au gros de l'hiver il fait bon près du fourneau de catelles, et que, s'il neige beaucoup, on sort le triangle. Et c'est la saison où, au village, on mange des atriaux et de la saucisse à rôtir, sans s'inquiéter si l'Académie est ou n'est pas d'accord. Le vigneron et le bovain raperchent les vaches.

Plusieurs de ces expressions de chez nous viennent directement du latin : *messeiller*, de messies, moissons ; *dérupe*, de dérupta, lieux escarpés ; *égue*, (jument) de équid ; *birole*, de bétula, bouleau ; *clédar*, de cludo, je ferme ; ou du provençal : *camber*, de gamba, jambe ; *appondre*, de apoundre. Quelques mots se rencontrent dans Rabelais : *escrabouiller*, fuste, coquasse, grofinier. Rabelais écrit une sarpe ; le Vaudois dit : *une serpent*. Nous disons *unflot* (pour fléau). Or, Clément Marot avait dit, avant nous :

« Comme s'il fust le « fleau » de justice divine ».

Et ceux qui prononcent *aujourd'hui* ne font qu'imiter Louis XIV qui, dit-on, prononçait *aujord'hui*. Au seizième siècle, on écrivait *cadenat*, d'où nous avons fait *cadenater*. Qu'il s'en *ale* était généralement admis au dix-septième siècle ; *brigander* se trouve dans Calvin. Théophile Gautier a écrit *traverser* un pont, M. de Vogué : à *revoir* ! et Lamartine a laissé tomber ce vers de sa plume :

« Et nous n'avons à nous que le « jour d'aujourd'hui ».

Nous sommes donc en fort bonne compagnie...

Nous avons de plus pour nous, très souvent la raison de la logique :

J'envoyerai est plus régulier qu'enverrai ; *siau* plus logique que *seau* ; *sous tasse*, que *soucoupe*. *Ugène* était la prononciation d'autrefois. *Colidor* lui-même a pour lui les lois du langage...

Par quoi, s'il vous plaît, remplacer *affauti*, qui plaisait à Ste-Beuve ? *Amouiller* les vaches, *s'abecquer* sur une chaise, mettre bôner des pommes, *enchateler* une mesure, le raisin tralut ? Et *bri-celet*, et *gringe*, et *gâtion*, et *bisquer* ?

Quoi de plus joli que : *la fine rosée à la raveur du soleil, un rien de temps, il est tout capot, une cachemaille, pleurer sa peine ?* Que dites-vous des onomatopées : une *scilée*, une *pioulée*, *cresener*, *zonner*, *gorgoter* ? Y a-t-il rien de plus énergique que : *s'escormancher*, *se potringuer*, *renaufer*, *quinquerne*, *niguedouille...* Un *totasson*, un *boitillon*, un *grimpion* ?

Gardons ces expressions caractéristiques. Laissons-les vivre à côté du langage des gens cultivés, en marge du dictionnaire et de la grammaire. C'est dans ces mots-là que revit le passé, l'âme même du peuple. Vous figurez-vous l'effet qu'elles doivent produire sur celui qui, loin de la terre natale, les entend tout à coup, avec l'accent qui les souligne ? N'est-ce pas comme une bouffée de l'air du pays qu'il respire avec délices ? Et celui qui les lui apporte n'a-t-il pas, comme dit Cherbuliez, sa patrie sur les lèvres ?

A l'école de tir. — Le lieutenant surveille le tir. Une des recrues l'irrite par sa maladresse.

— Dites donc, vous, dit-il, qu'est-ce que vous fichez ? vous n'avez pas encore mis une balle dans la cible...

L'autre se retourne, tout étonné.

— Vous devez vous tromper, mon lieutenant, mon fusil fait autant de bruit que les autres.

Un ou deux tours ! — Madame mécontente : Vous n'avez pas tourné mon matelas, Marie ?

— Non madame, je ne le tourne pas tous les jours, mais deux fois tous les deux jours.